

# Bienvenue au LTPES





# Les études d'éducateur/trice

Des études professionnelles de haute qualité

# Contenu de la présentation

- La profession de l'éducateur/trice, en quoi consiste-elle exactement? Champs de travail
- Le LTPES prépare les élèves à ... ( différentes possibilités, diplômes, compétences, professions)
- Procédure d'admission
- Qui sommes-nous? LTPES signifie...
- Spécificités de notre lycée, différences avec les autres lycées
- Pourquoi s'inscrire au LTPES?

# „Schnupperstages“

(avant d'entamer les études au LTPES)

- Qui en a déjà fait?
- Où? Dans quels domaines éducatifs et sociaux?
- Importance des stages avant le début des études d'éducateur(trice) pour l'orientation personnelle

# L'éducateur/trice- une profession aux nombreux champs de travail

- les structures d'accueil pour enfants et adolescents (crèches et foyers de jour, éducation précoce, maisons relais, foyers d'accueil, maisons de jeunes, internats scolaires, centres socio-éducatifs etc.)
- les organisations et institutions pour personnes à besoins (éducatifs) spéciaux (foyers d'accueil, ateliers protégés, centres de compétences etc.)
- les instituts et services pour personnes âgées (foyers de jour, maisons de retraite, clubs seniors etc.)
- la prise en charge d'adultes avec besoins et situations spécifiques (organismes d'insertion professionnelle, ateliers thérapeutiques, psychiatrie extrahospitalière, prisons etc.)

# Les diplômes

Les études sont sanctionnées

- après la classe de 1GED:

le diplôme de fin d'études secondaires

(division des professions de santé et des professions sociales,

section de la formation de l'éducateur/trice)

et

- après la classe de terminale:

le diplôme d'Etat d'éducateur

qui sont délivrés par le Ministère de l'Education Nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse.

# Des études à double finalité

- Le diplôme de fin d'études secondaires ouvre la voie aux études supérieures et/ou universitaires au Luxembourg et à l'étranger.
- De nombreux débouchés s'offrent pour les détenteurs du diplôme d'Etat d'éducateur.

# CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir réussi la classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement **secondaire général ou classique**

(sur base des dispositions des articles 6 et 6 quinquies du règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire)

ou

pouvoir se prévaloir d'autres études reconnues par le MENJE qui confirment l'admissibilité à la classe de 2<sup>e</sup>.

Par ailleurs le directeur du lycée peut admettre conditionnellement, sur base d'un dossier d'études et d'un entretien individuel, des candidat(e)s qui ne remplissent pas les conditions d'admission visées ci-avant.



# Détermination des langues que l'élève va suivre en classes de 2GED et 1GED (1/2)

En classes de 2GED et 1GED les disciplines Français, Allemand et Anglais figurent au programme d'études. Chaque élève suivra les cours de deux de ces disciplines. L'enseignement des trois langues en classes de 2GED et 1GED a lieu sous forme de cours unique sans différenciation en cours de base et cours avancé.

Le **choix** de deux parmi trois langues est **entièrement libre** pour :

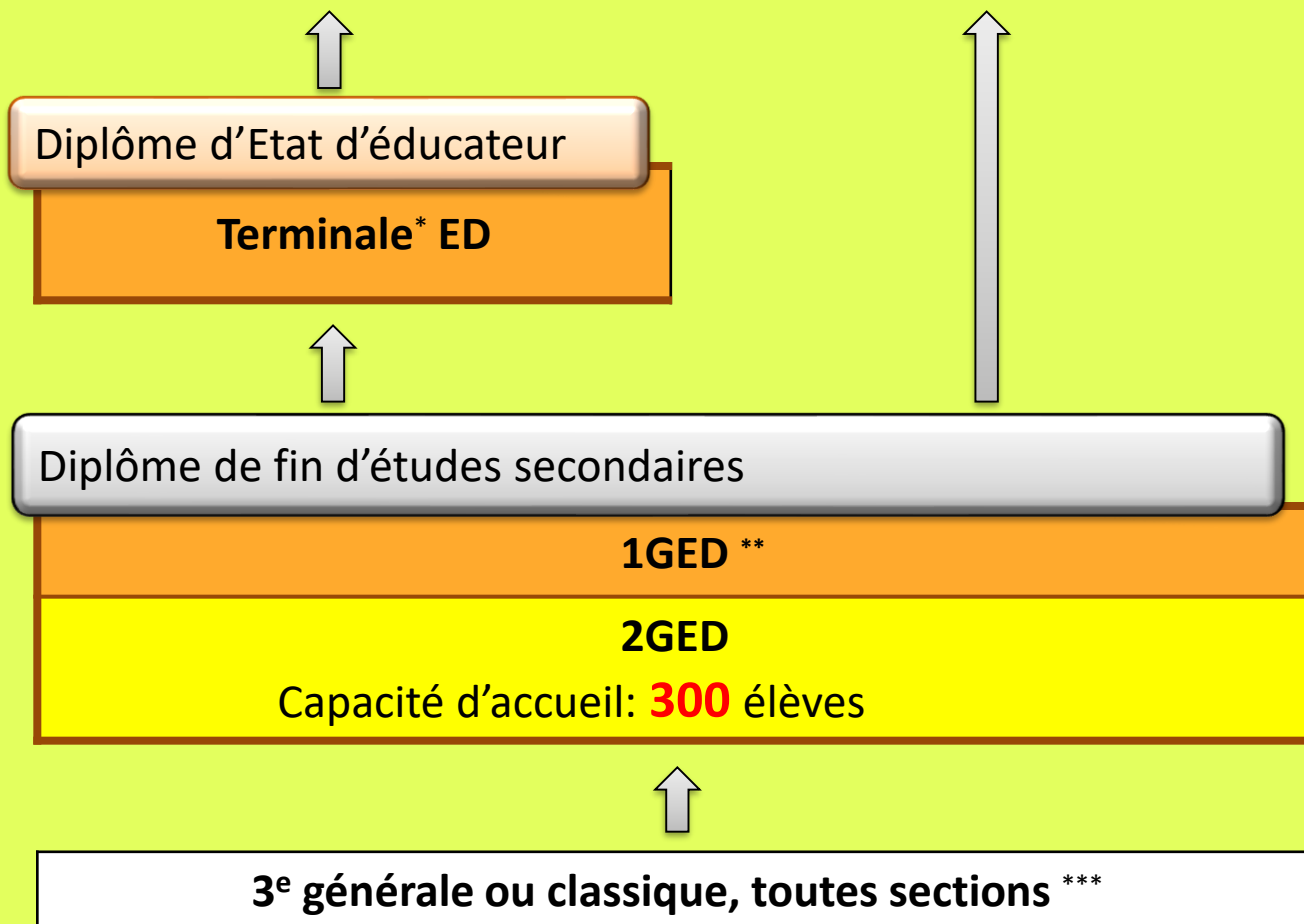
- les élèves ayant réussi la classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire classique (indépendamment de la section) ;
- les élèves ayant réussi la classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire général dans la division administrative et commerciale ;

# Détermination des langues que l'élève va suivre en classes de 2GED et 1GED (2/2)

- les élèves ayant réussi la classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire général dans les autres divisions ayant obtenu:
  - une note annuelle  $\geq$  à 40 points dans le **cours de base de Français** (si la langue véhiculaire dans le lycée d'origine pour l'enseignement des disciplines non linguistiques était majoritairement l'Allemand) ou cours de base d'Allemand (si la langue véhiculaire pour l'enseignement des disciplines non linguistiques est majoritairement le Français – classes « francophones ») ou
  - une note annuelle  $\geq$  à 30 points dans le **cours avancé de Français** (si la langue véhiculaire dans le lycée d'origine pour l'enseignement des disciplines non linguistiques était majoritairement l'allemand) ou cours avancé d'Allemand (si la langue véhiculaire pour l'enseignement des disciplines non linguistiques est majoritairement le français – classes « francophones »).

Travailler comme éducateur (ou autre)  
Etudes supérieures

(Travailler) / Etudes supérieures



\* Accès par la section ED uniquement

\*\* 1GED: 1<sup>re</sup> Générale, section de la formation de l'ÉDUCATEUR(RICE)

\*\*\* Formations professionnelles (4<sup>e</sup> année de formation de Technicien (DT), Diplôme d'Aptitude Professionnelle (DAP): éventuelle admission conditionnelle

# PROCEDURE D'ADMISSION:

▪ Demande de candidature: à envoyer jusqu'au 21 avril 2020 au secrétariat du LTPES.

▪ Obligatoires:

- 1) formulaire prescrit téléchargeable du site internet du lycée,
- 2) lettre de motivation dactylographiée ou manuscrite renseignant sur les motifs qui incitent l'élève à vouloir entamer les études d'éducateur/trice,
- 3) copie du bulletin du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire en cours.

**Aucun élève ne peut être admis aux études pour l'année scolaire 2020/21 s'il n'a pas introduit une candidature jugée valable jusqu'au 21 avril 2020.**

# PROCEDURE D'ADMISSION 2020/21

## si demandes >300 élèves



inc. les élèves refusés en 2GED

### SELECTION DES ELEVES (1/2)

- dossier de candidature:
  - lettre de motivation (en cas d'absence: candidature non considérée)
  - résultats scolaires des élèves (classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire général ou classique) (comptant pour 55%)
  - résultats à une épreuve d'admission qui a lieu le **23 mai 2020** (comptant pour 25%)
  - documents certifiant d'éventuels stages ou expériences des élèves dans des associations et institutions éducatives, sociales et culturelles (comptant pour 20%).

## SELECTION DES ELEVES (2/2)

**Documents certifiant d'éventuels stages ou expériences des élèves dans des associations et institutions éducatives, sociales et culturelles (à envoyer au secrétariat du lycée jusqu'au **15 juin 2020**):**

spectre très large de stages et d'expériences des points de vue

- a) domaines et contenus,
- b) formes d'organisation,
- c) durée et
- d) degré de responsabilité de l'élève.

# PROCEDURE D'ADMISSION: dernière étape

A la fin du 3<sup>e</sup> trimestre (2019/20), pendant les journées d'inscription nationales (mi-juillet 2020), l'élève doit se présenter personnellement au secrétariat du LTPES et déposer les documents et pièces visés dans l'arrêté ministériel du 17 octobre 2019.

# LTPES = Lycée pour Professions Educatives et Sociales



Compétences



- 1) professions d'éducateur/trice  
(domaines éducatifs et sociaux)
- 2) études supérieures
- 3) citoyenneté

Compétences professionnelles et compétences personnelles p.ex travailler en équipe, savoir s'organiser, savoir faire des réflexions, ...



# Vécu de nos élèves



# Acquisition de compétences

## Branches en 2GED/1GED:

psychologie, pédagogie, développement tout au long de la vie, communication, méthodologie de la pratique professionnelle, éthique, déontologie et développement durable, sociologie, expression et animation, coaching e.a.

Différents stages de formation  
pendant les trois années d'études



S  
T  
A  
G  
E  
S



# Acquisition de compétences



**En 1+GED/Terminale:** formation généraliste et de différenciation

**D1-** Pédagogie de l'animation, sociale, éducative, sportive et culturelle

**D2-** Approches éducatives des processus de développement

**D3-** Planification, organisation et coordination au sein d'équipes éducatives et sociales

# Parole de nos élèves





# En quoi notre lycée se différencie-t-il d'autres lycées ?



- **2 diplômes** (le diplôme de fin d'études secondaires-section éducateur après la 1GED et le diplôme d'Etat d'éducateur après la 1+GED)
- **Méthodes didactiques** (travail en équipe, réalisation de présentations orales, préparation aux stages, élaboration de portfolios, e.a.)
- **Stages de longue durée** („persönliche Lernwegdokumentation“) (différents domaines)

# En quoi notre lycée se différencie-t-il d'autres lycées ?

- **ERASMUS+** (Stages à l'étranger possible: Graz, Leipzig, Altenburg, Gütersloh, éventl. Berlin)
- **Offertes périscolaires** (Yoga et Mindfulness, Naturpädagogik, Atelier fir Léierstrategien, Sambistas, Schoulband, Eischthëllefscours e.a.)
- **Importance du développement personnel** (savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir)



# L'internat scolaire (Sigefroid)



- L'internat scolaire héberge du dimanche soir au vendredi dans un cadre accueillant des élèves du LTPES et du lycée Ermesinde

Vos questions?

# Invitation à la prochaine porte ouverte



21 mars 2020



# Lycée technique pour professions éducatives et sociales



B.P. 181

L-7502 Mersch

Fax: 52 35 25-300

Site web: [www.ltpes.lu](http://www.ltpes.lu)  
avant tout la rubrique: futurs élèves

45, rue de la Gare  
L-7590 Beringen/Mersch  
Tél.: 52 35 25 - 1